

L'écho de Sainte-Marie



JUILLET 2022

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

2022 a été une année d'élections. Chacun a eu la possibilité de s'exprimer, de faire son devoir d'électeur ou pas...

Cette période estivale 2022 a débuté avec un soleil radieux et des températures élevées. Ces derniers jours, les éléments météorologiques se sont déchaînés avec des orages violents. Par chance, notre village fut relativement épargné, à part quelques inondations pour lesquelles nous nous mobilisons pour limiter leurs répétitions. Ces phénomènes climatiques sont-ils des signaux d'alarme à prendre en compte pour nos actions de demain ?

En février dernier, en peu de temps, l'Europe a changé de physionomie. L'invasion de l'Ukraine et la folie guerrière d'un homme nous ont soudain replongés quatre-vingt ans en arrière, dans la mémoire des exactions et des massacres de la Seconde Guerre mondiale.

La Municipalité et les habitants de Sainte-Marie se sont mobilisés. Nous avons fait preuve de solidarité. Je tiens à vous remercier pour vos actions de par la mobilisation pour l'accueil de deux familles et pour vos dons. Mes pensées vont vers le peuple ukrainien.

La guerre en Ukraine ne doit pas nous faire oublier la crise sanitaire. Malgré la levée des restrictions, les cas positifs sont à nouveau en augmentation. Nous devons rester vigilants et ne pas oublier les gestes barrières car ce n'est pas encore la fin de l'épidémie.

Malgré ces menaces, les élus et moi-même poursuivons notre action pour mener à bien nos projets pour notre village. Nous comptons sur votre soutien et restons pleinement à votre écoute. La maîtrise de la fiscalité reste notre priorité. Cette année, les taux d'imposition fixés par la commune ne bougeront pas mais les bases fixées par l'État augmenteront.

Au quotidien, nous travaillons comme nous nous y sommes engagés, à l'amélioration de votre cadre de vie et nous préparons la construction du Sainte-Marie de demain.

On dit qu'il faut souffrir pour être beau ! Cette maxime vaut aussi pour le village en matière d'aménagement urbain et routier. Vous avez pu



noter que la première phase des travaux d'assainissement et de branchement d'eau dans la rue de la Rigole et la Grande Rue, est terminée. Nous préparons la seconde et dernière phase de ce chantier avec les travaux d'enfouissement des réseaux secs, la reprise de la voirie et la création de nouveaux trottoirs sur ce secteur.

Dans toutes les rues du village, nous allons réaliser des travaux de réparation et d'entretien de la voirie aux endroits qui le nécessitent, suivis par des travaux de peinture au sol : stop, cédez le passage, passages piétons,...

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune.

J'adresse mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village. Merci aux élus pour leur implication dans la gestion communale.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin municipal. Nous vous invitons à regarder avec attention l'agenda et repérer les manifestations qui peuvent vous intéresser. Nous nous réjouissons qu'elles puissent à nouveau être organisées. Félicitations à tous les bénévoles de nos associations !

Pour conclure, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Soyez plus que jamais prudents pour votre santé et celle de vos proches.

Votre Maire,
Gérald GROSCLAUDE

L'écho de Sainte-Marie

JUILLET 2022



6



8



11



12



15



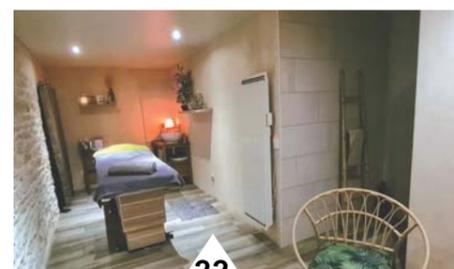
16



16



17



22

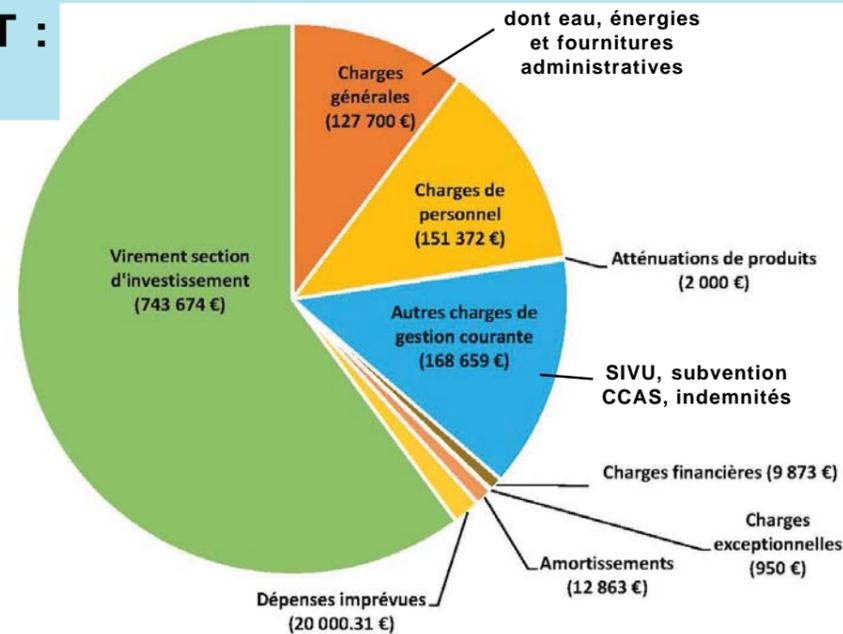
L'écho de Sainte-Marie
 Directeur de la publication : Gérald GROSCLAUDE
 Rédaction : commission information
 Réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
 JUILLET 2022
 CRÉDIT PHOTO PAGE DE COUVERTURE : SIMON DAVAL - PÉRIPLÉTIES POUR PMA

- 2 **LE MOT DU MAIRE**
- 4 **FINANCES**
- Tout sur le budget communal
- 6 **TRAVAUX**
- Travaux Grande Rue CD 33
- Marquage au sol
- Réunion pour la fibre
- Eclairage public
- Un nouveau véhicule
- 8 **ÉLIMINATION DES DÉCHETS**
- Le tri de nos déchets
- 9 **FORÊT**
- Vente de grumes et sapins pectinés
- 10 **SIVU DE LA CHAULIÈRE**
- Départ de la secrétaire
- Le personnel
- Les membres
- Les actions réalisées
- 12 **VIE SCOLAIRE**
- Les activités des écoles
- 14 **LA VIE DU VILLAGE**
- Collecte pour l'Ukraine
- Toilette de printemps
- Fleurissement du village
- Formation au défibrillateur
- Mercredis du foot
- Gitan au Salon de l'Agriculture
- 18 **ASSOCIATIONS**
- Cercle des Petits Princes
- Tennis-Club de la Vallée du Rupt
- L'ASPSM
- Le programme des randonneurs
- Sainte-Marie Patch
- La liste des associations
- 22 **VIE ÉCONOMIQUE**
- L'instant présent
- Épicerie de la vallée du Rupt
- 23 **INFORMATIONS PRATIQUES**
- État civil et agenda

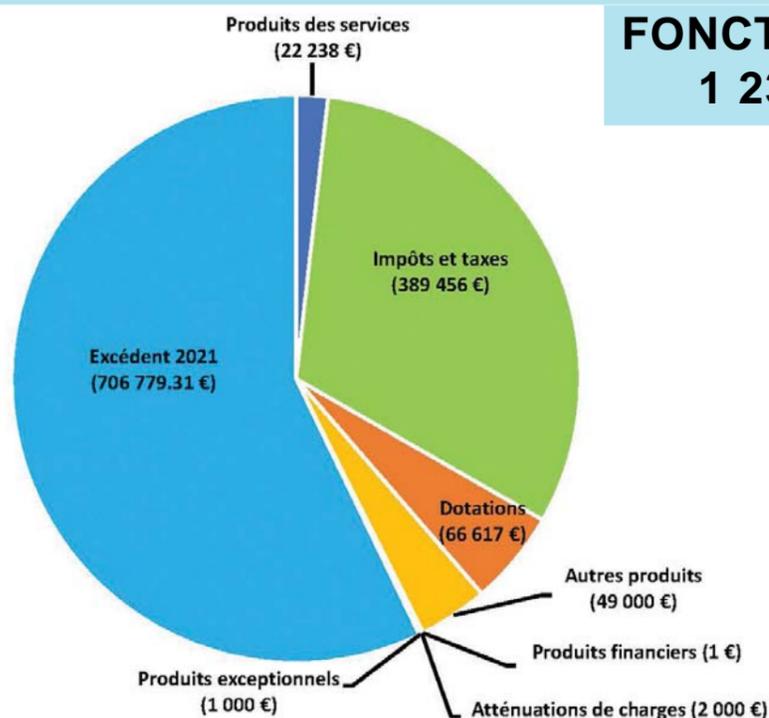
Tout sur le budget communal

Voici, en quatre graphiques, le résumé chiffré du budget primitif communal de l'année 2022 pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

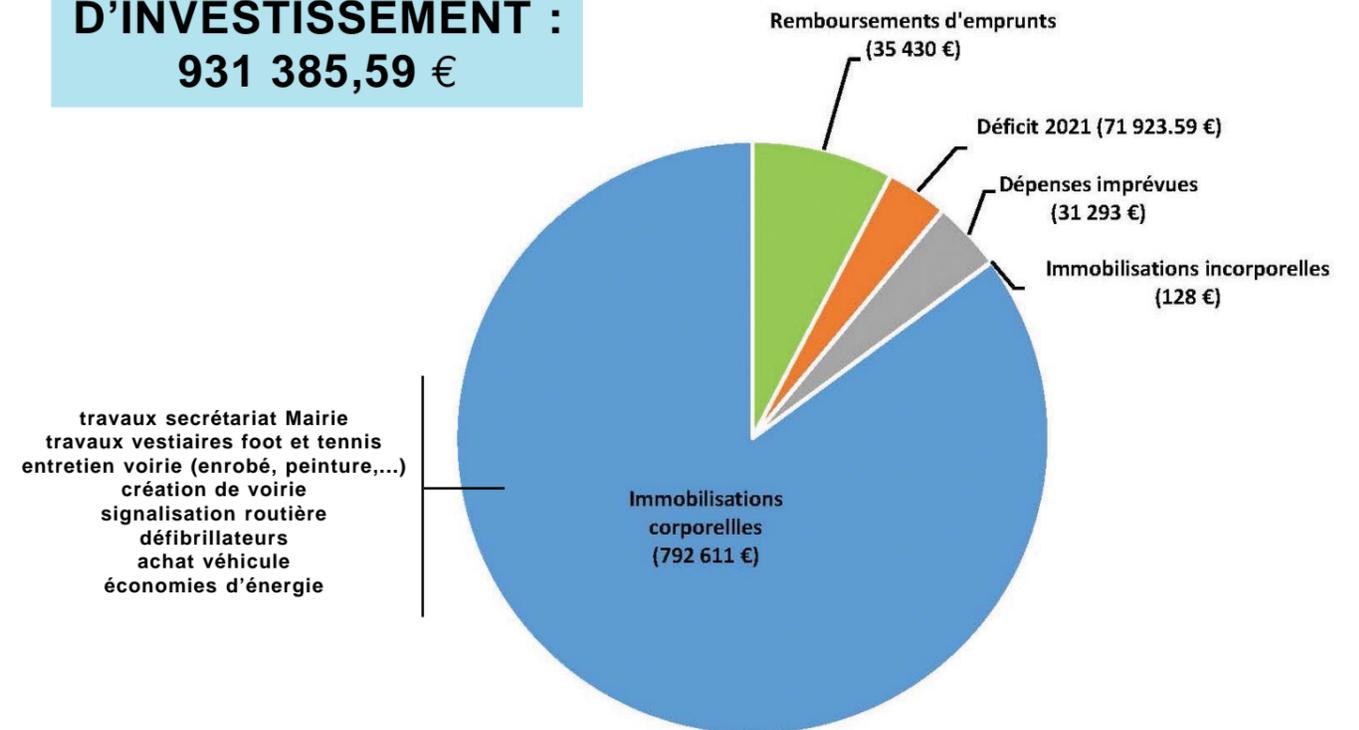
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 237 091,31 €



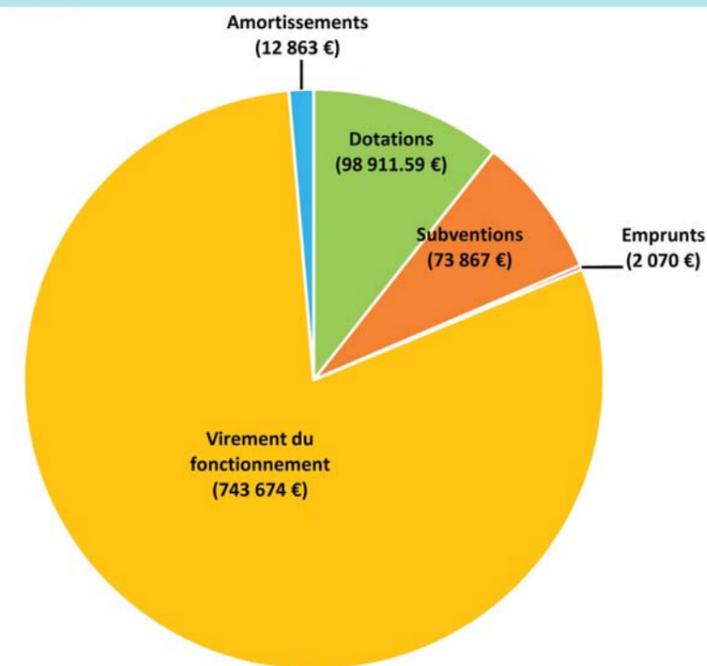
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 237 091,31 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 931 385,59 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 931 385,59 €



Une pression fiscale stable

Lors du vote du budget primitif, le Conseil municipal a décidé de reconduire les taux en vigueur l'an passé, soit 17,52 % pour le foncier bâti communal et 17,31 % pour le foncier non bâti.

Travaux Grande Rue du CD 33

Comme vous avez pu le constater, la première phase des travaux concernant l'assainissement de la Grande Rue est terminée.

Pour la suite à donner au recalibrage et à l'embellissement de la rue, les réseaux électriques, téléphonique et fibre optique, vont être enterrés. Les poteaux supportant ces réseaux vont être supprimés et remplacés par des candélabres neufs. Ces travaux devraient s'effectuer courant 2023 - 2024.

A la suite de ces travaux d'enfouissement, la route et les trottoirs seront entièrement refaits. Les trottoirs seront recalibrés à 1.50m de large, dans la mesure du possible, et la route sera redimensionnée aux normes en vigueur imposées par le Département car, il ne faut pas l'oublier, notre Grande Rue est une route départementale.

Vous aurez donc compris que si en 2022 il n'y aura pas de travaux sur la Grande Rue, en 2023 la gêne occasionnée



par les travaux sera à nouveau de mise...mais la dernière fois, et pour la bonne cause !



Marquage au sol

Sur l'ensemble de notre commune, le marquage routier des stops, cédez le passage, passages piétons et autres, se sont passablement dégradés au fil du temps. Nous avons prévu, d'ici la fin d'année, une campagne de réfection générale de ces peintures.

Réunion pour la fibre

Dans le cadre du schéma directeur départemental d'aménagement numérique, les communes de Sainte-Marie, Echenans et Semondans sont maintenant éligibles à internet par la fibre optique.

Le réseau de fibre optique a été construit par le Syndicat mixte du Doubs THD, au nom du département et de Pays de Montbéliard Agglomération. Le réseau est donc public et

ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet qui le souhaitent.

Une réunion d'information a eu lieu le mercredi 16 mars à la salle des associations. Plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation. Après une allocution rapide de Charles Demouge, Président de PMA, et de Gérard Grosclaude, Maire de Sainte-Marie, un responsable du Syndicat mixte a expliqué et présenté les types d'offres disponibles et les modalités de raccordement au réseau. Il a également mis l'accent sur les précautions à prendre et les pièges à éviter lors de sollicitations un peu insistantes de certains opérateurs. A savoir qu'il n'y a pas d'obligation de se connecter, qu'il ne faut rien signer et que personne n'est habilité à faire de démarches à votre domicile.

Lors du raccordement final, il faudra également être attentif car l'opération n'est pas anodine. Il conviendra de la



préparer et d'encadrer les intervenants pour éviter les mauvaises surprises.

Pour toutes questions ou remarques, un numéro de téléphone ainsi qu'un site internet sont à votre disposition :

Le Syndicat mixte du Doubs Très Haut Débit :
www.doubs-thd.org
 Tél : 09 71 16 60 20
 Email : contact@doubs-thd.com

En résumé

Comment accéder au Très Haut Débit ?

- 1- Vérifier son éligibilité
- 2- Choisir son FAI et passer une commande
- 3- Se faire raccorder et mettre en service

Éclairage public

Notre programme d'économie d'énergie concernant l'éclairage public consiste à remplacer les ampoules actuelles (halogène ou sodium) par des LED qui, à luminosité équivalente (voire plus), sont moins puissantes donc moins gourmandes en énergie.

Sur l'année 2022 l'abaissement de puissance sur 10 points lumineux de la Grande Rue, de la rue des Vergers et d'une partie de la rue de Désandans nous a permis de passer de 970 watts à 350 watts.

Pour la projection 2022-2023, on envisage de remplacer 27 ampoules de la rue de Lougres, de la rue de Montenois et de la rue des Peures Raies pour un abaissement de puissance projeté de 2120 watts à 945



watts.

Noter que les points lumineux sur mats aux carrefours de la rue de Lougres et des rues de la Laiterie et

de la Rigole ont été intégrés au programme 2022 pour un abaissement de puissance de 540w à 140w.

Un nouveau véhicule pour les services techniques

Acquérit en 2011, le petit camion des services techniques commençait à donner des signes de faiblesse et il devenait nécessaire et urgent de lui trouver un remplaçant.

Il est donc parti pour d'autres aventures.

La commune a dû enclencher des démarches pour le remplacer.

Le choix était contraint par les dimensions restreintes du garage et par le besoin de polyvalence du futur véhicule.



Différentes solutions ont été étudiées.

Le Conseil municipal a acquis, auprès de la Société NEGOCE 25 de Sainte-Marie, un nouveau véhicule VL, équipé d'une benne hydraulique et d'une attache remorque correspondant à nos besoins.

Cet équipement, d'un montant de 39 000 € est garanti 5 ans. Nous lui souhaitons une longue vie !

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le tri de nos déchets

Vos déchets contiennent de l'OR vert. Profitez-en ! Souvent certains déchets qui atterrissent dans nos poubelles peuvent être transformés en or vert ! Il s'agit des déchets végétaux. D'après une étude, ils représenteraient un tiers de « nos poubelles noires », soit environ 150 kg/an/habitant. Alors, n'hésitez pas à leur donner une nouvelle vie !

Si vous disposez d'un jardin :

Vous pouvez l'équiper d'un composteur qui recevra tous vos « déchets verts ». Le volume de votre « poubelle noire » sera alors diminué d'autant. Vous pourrez produire votre propre compost et l'utiliser comme terreau pour le repotage de vos fleurs, dans votre potager ou le mélanger à la terre lors de vos plantations d'arbres fruitiers. **Pays de Montbéliard Agglomération vous en propose à la vente ; soit en plastique (400 L) à 18 € ou en bois (400 L) à 31 €.**

Si vous n'avez pas de jardin :

Une autre solution existe pour recycler vos déchets verts. Un lombricomposteur peut-être installé sur votre balcon ou même dans votre cuisine. Il contient des vers de terre qui transforment vos épluchures, papier, carton... en compost riche en matières organiques. Bien géré, le lombricompostage est sans odeur.

Le lombricomposteur



Que mettre dans le composteur



ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets compostables

Branchages et petites tailles de haies broyés 	Tontes de pelouses 	Feuilles mortes 	Ecorces d'arbres et copeaux de bois
Fleurs fanées 	Mauvaises herbes non grainées 	Epluchures de fruits et de légumes 	Fanes de légumes, fruit et légumes abîmés
Coquilles d'oeufs 	Peaux de bananes 	Trognons de pommes 	Marc et filtres à café infusions

NE PAS METTRE AU COMPOSTAGE

 Gros branchages	 Cailloux et graviers	 Mauvaises herbes montées en graine	 Coquilles de crustacés	 Restes de viandes et de noissons	 Os et arêtes
---------------------	--------------------------	--	----------------------------	--------------------------------------	------------------

FORÊT

Vente de grumes



Tous les ans, en février ou mars, l'ONF organise des ventes de grumes. Cette année, notre commune proposait un lot de 54 grumes de hêtres pour un volume total de 231,71 m³. Notre lot a été adjudgé, lors de la vente du 17 février 2022, pour un montant de 23 658 € TTC. Nous sommes ravis, car le prix du m³ n'a jamais été aussi élevé !

Des sapins pectinés



En juin 2017, lors d'une vente organisée par l'ONF, un lot de sapins pectinés de notre commune avait été proposé. Il s'agissait de sapins sur pied, à éclaircir, pour permettre la croissance des arbres restants. Le secteur concerné était situé «au Mont» dans le bas des parcelles 14 à 18. En 2018, l'acheteur avait versé à la commune un acompte de 15 353,28 € TTC. Cette vente est dite à l'unité de produits : les sapins, après abattage et débardage, sont empilés par l'acheteur, leur volume est mesuré par l'ONF qui déclenche la facturation. L'acheteur a réalisé l'exploitation de ces sapins en décembre 2021. Après facturation par l'ONF, la commune a perçu, en février 2022, le solde de cette vente d'un montant de 23 210,26 € TTC.

Départ de la secrétaire du SIVU



Le vendredi 25 février, le bureau du SIVU s'est réuni à l'occasion du départ de la secrétaire Mathilde Girod qui a demandé à quitter le SIVU pour une autre opportunité professionnelle. Les six Maires des communes du SIVU étaient également présents afin de la remercier pour son travail depuis

octobre 2020, date à laquelle elle était arrivée pour remplacer Harmony Guihot qui avait demandé une disponibilité pendant deux ans afin de suivre son mari. Suite à son retour prématuré, Harmony devrait reprendre ses fonctions au SIVU en septembre

2022. C'est pourquoi, le bureau du SIVU a décidé d'assurer l'intérim du secrétariat, avec l'appui des deux secrétaires de Mairie de Sainte-Marie. Nous souhaitons une bonne continuation à Mathilde pour son nouveau projet professionnel !

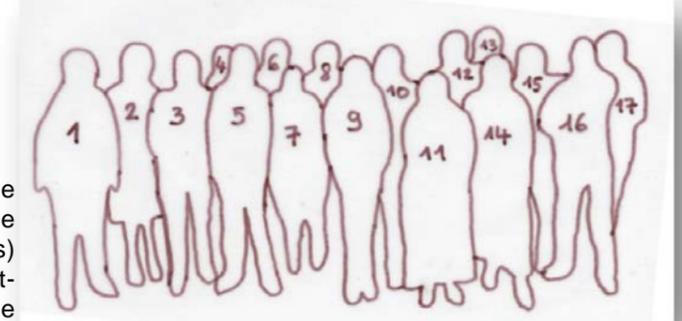
Le personnel du SIVU

De gauche à droite :

- Nadège PRIER : agent d'entretien et ATSEM.
- Aurélie POSEY : ATSEM.
- Catherine MOUNIER : agent d'entretien et accompagnatrice de bus.
- Armelle RICHI : accompagnatrice de bus.



Les membres du SIVU



1. Danièle HUGENDBLER - Titulaire (Commune d'Issans) - 2. Marie-Odile BELIN - Titulaire (Commune d'Issans) - 3. Gaston CHENU - Suppléant (Maire d'Issans) - 4. Laurence DEVAUX - Suppléante (Maire de Saint-Julien) 5. Christian PILEYRE - Suppléant (Maire d'Echenans) - 6. Stéphane PETREQUIN - Titulaire (Commune de Saint-Julien) - 7. Joëlle MATTERA - Titulaire (Maire de Raynans) - 8. Dominique MOINE - Titulaire (Commune de Saint-Julien) - 9. **Karine DUMOULIN-BESOMI - Troisième Vice-Présidente (Commune d'Echenans)** - 10. Julien VALTON - Suppléant (Commune de Sainte-Marie) - 11. **Nathalie PETETIN - Présidente (Commune de Sainte-Marie)** - 12. **Jérôme NAPPEZ - Premier Vice-Président (Commune de Semondans)** - 13. Gérald GROSCLAUDE - Suppléant (Maire de Sainte-Marie) - 14. **Claire EMONIN - Deuxième Vice-Présidente (Commune de Sainte-Marie)** - 15. Pascal PAVILLARD - Titulaire (Maire de Semondans) - 16. Michaël FEUVRIER - Titulaire (Commune d'Echenans) - 17. Sébastien ROYER - Suppléant (Commune d'Echenans).

Absents sur la photographie :

Titulaire : Aubéri VIENNET (Commune de Raynans).
 Suppléants : Isabelle BEFFY et Nelly LANGLOIS (Commune d'Issans), Annie DAVAL et Dominique SOLER (Commune de Raynans), Daniel PICQUART (Commune de Saint-Julien), Eric BARTHELAT et Marie-Noëlle PASCAL (Commune de Semondans).

Les actions réalisées par le SIVU de janvier à juillet

- Participation financière pour les voyages scolaires.
- Financement des séances de natation pour 2 classes.
 - Subvention pour le plan bibliothèque.
- Changement de photocopieur pour l'école primaire.
- Financement des fournitures scolaires et ressources pédagogiques.
 - Achat de chaussures de sécurité pour les agents d'entretien.
 - Travaux d'entretien des deux bâtiments scolaires.
- Financement pour le fonctionnement du périscolaire.
 - Rémunération du personnel,...

Carnaval à l'école

Le lundi 7 mars, les élèves du LRPI de Sainte-Marie ont revêtu leurs plus beaux costumes à l'occasion de la fête de Carnaval. Les enseignants ont également joué le jeu...pour le grand plaisir des enfants !

Après un bref passage devant l'appareil photo, chaque classe a défilé dans la cour et a pu mettre en avant toute sa créativité. Le soleil, au rendez-vous malgré le froid, a paré les plus petits jusqu'aux plus grands de couleurs éclatantes.

Quelle belle journée tout en couleurs !



Cycle piscine pour les CP et CE1

Depuis le mardi 1^{er} mars 2022, les classes de CP et CE1 ont apprécié de commencer un cycle de 10 séances de natation, à raison de deux séances par semaine (mardi et vendredi après-midi.)

L'activité s'est déroulée à la Citédo à Sochaux. Le SIVU de la Chaulière a financé les cours et l'association des parents d'élèves « Les Petits Princes » a financé le transport en bus.

Des parents accompagnateurs ont gentiment donné de leur temps pour aider à l'encadrement.



L'activité s'est terminée le vendredi. 1^{er} avril, les enfants étaient devenus de vrais poissons !

Les élèves ont travaillé en respectant trois actions : entrer dans l'eau, s'immerger et se déplacer. Ils ont rapidement progressé : les plus craintifs ont pris confiance en eux en osant s'aventurer de plus en plus loin et sans aide, quant aux plus débrouillards, ils ont découvert de nouvelles techniques pour améliorer leurs compétences.

Bravo à tous !



Classe de découverte des CM1 et CM2



Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à la réalisation de cette magnifique classe découvertes sur les traces des châteaux de la Loire.

Les élèves de CM1 et CM2 ont pu découvrir Chambord, Blois et le Clos Lucé après un premier jour à Guédelon pour observer la réalisation d'un château fort du Moyen-Âge.

Mais la journée qui a fait l'unanimité est la journée au zoo de Beauval avec notamment un atelier sur les pandas !

Que de beaux souvenirs !

Une journée à la ferme

Le vendredi 24 juin, les élèves de la maternelle du RPI de Sainte-Marie sont partis toute la journée à la ferme des Champs Lambert à Auxelles-Haut. Malgré une météo incertaine, les enfants ont quand même pu profiter des ateliers qui leur étaient proposés : découverte des différents animaux de la ferme qu'ils soient petits ou grands, visite du potager et enfin confection d'une boule de pain que chacun a pu rapporter à la maison. Une journée bien remplie pour ces apprentis fermiers !



Collecte pour l'Ukraine

Le mercredi 9 mars, la commune a organisé une collecte humanitaire au profit du peuple ukrainien, touché par la guerre. Grâce à la générosité des habitants du village et à la mobilisation de volontaires, environ 550 kg de produits (hygiène, premiers secours, couvertures, matelas,...) ont été collectés, représentant un volume d'environ 5 à 6 m³. Le lendemain, la Protection Civile de Montbéliard est venue charger nos dons et les ont acheminés à Besançon dans la foulée. Ils ont été ensuite transférés à Strasbourg pour partir en direction de la Pologne le week-end suivant.

Nous remercions tous les donateurs et tous les bénévoles qui ont pu participer à cette œuvre humanitaire.



Nos amies ukrainiennes

Dans la nuit du 23 au 24 février dernier, Vladimir Poutine a ordonné à son armée d'envahir l'Ukraine. Les bombardements massifs, les combats et les exactions ont obligé un grand nombre de femmes et d'enfants à fuir leur pays pour se protéger et se mettre en sécurité.

Initialement annoncées le 6 mars, deux familles (deux femmes et deux enfants de 4 et 14 ans) sont arrivées dans notre village le 10 mars. C'est une famille d'Echenans sur l'Etang qui a été sollicitée par une cousine ukrainienne pour prendre en charge ces personnes arrivant sur notre commune.

Ces deux familles ukrainiennes ont été accueillies dans un premier temps dans le gîte du village. Christelle et Jean-François, les propriétaires, ont immédiatement mis à disposition leur bien de façon gracieuse, le temps d'organiser leur hébergement. Les démarches administratives (recensement sur le territoire français, titre de séjour,...) ont été faits.

Le 11 avril, Anna et son fils, ainsi que Liubov et son fils, ont emménagé dans la maison de la paroisse protestante rue de Lougres, mise à leur disposition à titre gratuit par le conseil presbytéral de la Vallée du Rupt. Le logement a été meublé en une semaine grâce à la générosité et à la mobilisation de nombreux bénévoles et d'élus. Durant leur séjour, nous avons organisé la prise en charge de Tym (4 ans) à l'école primaire du village où il a reçu le meilleur accueil possible. L'autre enfant (14 ans) suivait les cours ukrainiens via internet.

Ainsi, dans notre commune, les deux familles originaires de la région de Kiev, ont pu se reposer, et mettre à l'abri leur enfant le temps que la situation au nord de l'Ukraine se stabilise, que les troupes russes se concentrent sur des objectifs plus à l'est.

Le 11 mai, Anna, Liubov et les enfants ont fait le choix de repartir dans leur pays et retrouver leur famille et pour, comme elles l'ont dit : « **RECONSTRUIRE NOTRE PAYS !** »

Dans un contexte dramatique, ce fut, pour nous, un honneur et une aventure humaine enrichissante ainsi qu'une grande satisfaction d'avoir pu accueillir dans notre commune ces deux familles. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées autour de nos amies ukrainiennes pour la mise à disposition des hébergements, des dons matériels, des jouets, des transports,...

Toilette de printemps

Comme l'année dernière, les habitants de la commune ont été sollicités pour participer au deuxième nettoyage de printemps du village. Initialement prévue le 2 avril, l'opération a dû être reportée suite à de mauvaises conditions climatiques, la neige ayant fait son apparition dans la nuit.

Samedi 16 avril, des bénévoles du village et de diverses associations se sont retrouvés dans la cour de la Mairie pour participer à ce nouveau défi. Un café de bienvenue a été offert aux participants avant leur départ afin de leur donner du cœur à l'ouvrage.

Durant toute la matinée des groupes de deux à trois personnes ont sillonné les rues du village ainsi que les routes d'accès pour ramasser des débris de toutes sortes (mégots, canettes, papiers gras,...), avec malheureusement un nombre impressionnant de masques chirurgicaux.

Les employés communaux, également conviés à cette « chasse aux trésors », étaient chargés de ramasser les sacs poubelle remplis ainsi que les objets encombrants. Les débris ont ensuite été triés et emmenés pour la plupart à la déchetterie. Après trois heures de ramassage, tous les bénévoles se sont retrouvés dans la cour de la mairie pour échanger sur leur collecte et partager le pot de l'amitié sous un beau soleil....

Tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine ! Avis aux amateurs...



Fleurissement du village

Les membres de la commission fleurissement, accompagnés d'autres personnes du Conseil municipal, se sont réunis le samedi 28 mai pour fleurir notre village. Les massifs avaient été préalablement désherbés pour accueillir les nouvelles plantations. Armés de pelles et de pioches, les participants ont arpenté les rues du village pour planter diverses variétés de fleurs dans les massifs, les auges et les jardinières en bois. L'opération s'est déroulée sous un beau soleil de printemps et dans la bonne humeur.

Les membres de la commission fleurissement remercient toutes les personnes qui ont participé à cette demi-journée et donnent rendez-vous à toutes celles qui désirent les rejoindre l'année prochaine.



Formation à l'utilisation du défibrillateur

Un second défibrillateur automatique a été installé en janvier 2022 sur le mur extérieur du hall d'entrée de la salle des associations.

En cas d'urgence, cet équipement est accessible à tous : locations de la salle des associations, terrains de tennis, école, crèche... et tous les habitants du village. Le 7 avril dernier à la salle du préau, la commune a organisé deux séances de formation (gratuites et ouvertes à tous) à l'usage d'un défibrillateur, sur 2 créneaux différents et pour 15 participants chacun.



M. Christian Sabatini, formateur de la société Franche-Comté Défibrillateurs, a réexpliqué les bases du secourisme avant d'entrer en détail sur l'utilisation du défibrillateur.

Deux défibrillateurs sont installés sur la commune, mais sachez qu'il existe des applications qui recensent la position des défibrillateurs disponibles sur l'ensemble du territoire français, en fonction de votre localisation le jour où vous en aurez besoin pour secourir une personne en détresse respiratoire.

Une application utile à télécharger pour localiser le défibrillateur le plus proche : **STAYING ALIVE** (Apple Store et Google Play).



«Mercredi du foot» à l'ASPSM



En collaboration avec PMA, le FC Sochaux-Montbéliard s'engage à mettre en place différentes actions en direction des clubs amateurs du Pays de Montbéliard afin de maintenir la passion FCSM chez les plus jeunes et de renouer des liens avec les clubs locaux.

Dans le cadre de ce partenariat, huit clubs du territoire de PMA ont

accueilli deux ou trois joueurs professionnels du FCSM un mercredi après-midi pour une séance d'entraînement (U10-U11) et un moment d'échanges et de dédicaces.

Le mercredi 30 mars 2022, et pour la 2^{ème} étape, c'est le club de Présentevillers / Sainte Marie qui a eu la chance d'accueillir Sidy Diagne et Quentin Galvez-Diarra !!!

Quel bonheur tous ces petits sportifs !



Gitan au Salon de l'agriculture

«Gitan des Palles» est le cheval comtois de Jean-Noël et Martine de l'élevage des Palles. Depuis longtemps...ils en rêvaient ! En effet, depuis trois ans, ils ont participé au « barrage » afin de se qualifier pour le Salon de l'agriculture à Paris. En 2020, Gitan avait été suppléant, puis qualifié en 2021... mais le Salon a été annulé en raison de la COVID ! Cette fois, ce fut la bonne, Gitan, a été qualifié pour 2022 sélectionné pour participer au « trophée racial d'utilisation jeunes chevaux ».

Le trophée comportait trois épreuves : traction, maniabilité ludique et travail. Le concours a eu lieu les vendredi 4 mars et samedi 5 mars pour les neuf races de chevaux de trait français et les mules.

Présent sur le salon depuis une semaine, c'est le grand jour pour Gitan ! Au tirage au sort, Gitan passe en deuxième position pour la première épreuve : la traction. Gitan est calme et Jean-Noël aussi. La traction est une épreuve de force et le meilleur cheval est celui qui emmène le plus de poids jusqu'au bout du parcours sans pénalités (faute d'allure ou balle tombée). Et là, Gitan a été génial : il a tout emmené sans sourciller car il adore la traction ! Quel beau moment d'émotions ! Gitan obtient la deuxième place, car il aurait bougé dans une zone d'arrêt.

A la fin de cette première journée, c'est ensuite l'épreuve de maniabilité ludique : attelé à une «marathon» (voiture sportive), il faut mener Gitan à une main et le faire passer entre des portes sans faire tomber les balles, puis reculer...et tout cela sans faute et le plus rapidement possible. Ils obtiennent la première place ! Magnifique ! Quelle excitation ! Tous comme des dingues !

Le deuxième jour, c'est la dernière épreuve, celle de la



Martine Maitre, Gitan et Jean-Noël Boiteux.

précision. Gitan passe dans l'ordre inverse de la première journée. Mais il est un peu plus nerveux que la veille et c'est un plus compliqué de le gérer pour le travail demandé : passer dans un couloir d'un mètre de large sans toucher les cônes, reculer entre des cônes pour accrocher le traîneau et faire le parcours (couloir de précision, passer sous un rideau, puis sur un pont, zig-zag)...oups ! Trop de balles sont tombées, Gitan termine septième... Quelle déception, d'autant plus qu'ils avaient beaucoup travaillé cette épreuve. Mais c'est le jeu !

L'attente du verdict est longue...Seront-ils sur le podium pour le classement général du trophée ? Eh bien, oui ! La troisième place. Que du bonheur, même si cela a engendré beaucoup de stress ! Des jours intenses remplis d'émotions...mais, au final, une belle récompense pour tout le travail accompli !

A noter : La race comtoise a remporté pour la troisième fois le trophée national des équipes de races. En effet, les Comtois ont pris la deuxième place au trophée national d'utilité inter-races (attelage en paire), la première au trophée monté et la troisième au trophée racial d'utilité jeunes chevaux (attelage en simple). La race comtoise, qui a obtenu le plus grand nombre de points, est déclarée vainqueur du Trophée National des Equipes de Races.

Vous pouvez retrouver Martine, Jean Noël et Gitan dans leur « Pizza calèche » pour un déjeuner champêtre et insolite. Renseignements au : 06.78.18.17.67.



Cercle des Petits Princes

Au sein de l'association des parents d'élèves «Le Cercle des Petits Princes», tous les membres sont bénévoles et membres des familles des élèves de l'école. Avec un peu de leur temps et de leur énergie, ils récoltent des fonds pour les enfants et peuvent ainsi aider à diminuer les frais à la charge des familles grâce aux bénéfiques. L'association participe au financement des sorties et des classes vertes, à l'achat de matériel et des cadeaux de fin d'année...et elle organise la kermesse de fin d'année.

Lors de l'année scolaire 2021/2022, l'association a participé aux projets suivants :

- Maternelles : exposition du « Livre élu » (prise en charge du transport).
- PS/MS : journée de démonstration d'instruments à cordes avec fabrication de mini-guitares (prise en charge de l'intervenant).
- CP/CE1 : « Cycle Piscine » à la Citédo (prise en charge du transport des 10 séances).
- CE2 : sortie au pavillon des sciences (transport et entrées).
- CM1/CM2 : participation financière pour la classe découverte.
- Achat de draisiennes pour les maternelles.
- Participation financière pour l'achat de matériel sportif (chassubles, frisbees et autres pour 1.830 €).

N'hésitez pas à parler de leurs actions à votre entourage, plus ils ont de bénéfiques, plus ils peuvent aider l'école dans les différents projets !

En effet, dans les villages, nous avons un confort de vie, la tranquillité, mais si les enfants veulent aller à la piscine, voir une exposition ou autres, cela occasionne des frais importants de bus.

Tous les nouveaux bénévoles sont les bienvenus, ils peuvent prendre contact à l'adresse : lecerclledespetitsprinces@gmail.com



Hélène DELCHER, Estelle KAUFFMANN, Mathilde GIROD, Lysiane PASTEUR (absente : Magali BERNIN).

L'agenda des actions à venir :

- **Septembre 2022** : vente de saucisses et de fromage (Barbier Pont-de-Roide et Fruitières du Lomont de Noirefontaine).
- **17 septembre 2022** : participation à la fête du village de Sainte-Marie.
- **18 au 20 novembre 2022** : buvette lors des 3 représentations du « Théâtre de Raynans ».
- **25 février 2023**: Loto.
- **Week-end 1^{er} avril 2023** : Spectacle (à venir).
- **14 mai 2023** : marche Gourmande (pour découvrir le charme de notre vallée).
- **Fin mai 2023** : vente « Viande Barbecue ».
- **Fin juin 2023** : kermesse de l'école.

Pour recevoir les informations concernant les actions ou recevoir les bons de commandes, inscrivez-vous à la newsletter en envoyant un mail à l'adresse : lecerclledespetitsprinces@gmail.com

Bilan sportif 2021-2022 de l'ASPSM

Après deux saisons tronquées par la crise sanitaire, cette reprise a permis de renouer avec la compétition et de vérifier si nos équipes étaient toujours compétitives au regard de nos ambitions.

Si le renforcement de nos effectifs a été compliqué, chaque groupe a pu disposer d'un effectif équilibré en nombre et en qualité et rester en course pour atteindre ses objectifs.

Équipe Seniors 1 :

- Championnat D2 : 8^{ème} /12 avec 9 victoires, 1 nul et 12 défaites, maintien en D2.
- Éliminée en Coupe de France au 1^{er} tour.
- Éliminée en Coupe Crédit Mutuel au 2^{ème} tour.
- Éliminée en Coupe Big Mat en 1/8^{ème} de finale.

Équipe Seniors 2 :

- Championnat D4 : 5^{ème}/10 avec 5 victoires, 3 nuls et 6 défaites.
- Éliminée en Coupe Haut Doubs Créer Bâtir lors des phases de poule 4^{ème} / 6.

Équipe U 18 :

- Championnat D1 (phase automne) : 4^{ème}/6, maintien en D1.
- Championnat D1 (phase printemps) : 1^{er}/6, champion (classement non



- homologué à ce jour).
- Éliminée en Coupe Gambardella au 2^{ème} tour.
- Trophée U18 Aesio (phase de poule) : 1^{er}/4 puis éliminée en 1/8 de finale.

Équipe U 11 :

- Championnat U11 (phase automne) : 5^{ème}/6 avec 1 victoire, 1 défaite et 1 nul.
- Championnat U11 (phase hiver) : 3^{ème}/3 avec 1 défaite, 1 reporté non joué et 1 exempté.
- Championnat U11 (phase printemps) : 3^{ème}/5 avec 2 victoires, 4 défaites, 1 reporté non joué et 2 exemptés.

- Inscription en Futsal : championnat annulé en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Équipe U 9 :

- 10 plateaux joués dont 2 au stade de Présentevillers regroupant environ 80 enfants.
- Participation à la Journée Nationale des Débutants au stade des Pougues à Arbouans regroupant plus de 800 enfants.

Équipe U 7 :

- 9 plateaux joués dont 2 au stade de Présentevillers regroupant environ 80 enfants.

Tennis-Club de la vallée du Rupt

La crise sanitaire étant (presque) dernière nous, les activités au tennis club de la Vallée du Rupt ont pu enfin reprendre...

Quatre équipes étaient engagées dans le championnat de printemps et ont obtenu des résultats très satisfaisants :

- l'équipe 1 senior (qui termine première ex-aequo avec Pont de Roide/Voujeaucourt),
- l'équipe 2 senior (qui se place 3^{ème} ex-aequo avec Bavans),
- l'équipe des 13-14 ans,
- L'équipe des 8-10 ans.

Les regards sont aujourd'hui tournés vers le grand tournoi de doubles, très prisé, qui aura lieu cette année fin août/début septembre et qui attire habituellement de nombreuses équipes (40 avaient participé en 2021).

Cette année, le tennis s'est invité au périscolaire en proposant deux séances de tennis par semaine en fonction de la météo. En effet, deux éducateurs encadrent environ une quinzaine d'enfants les lundis et jeudis de 12h30 à 13h30. Cette activité est un vrai succès et les enfants sont ravis.



Invitation à Roland Garros

Le Tennis-Club tient à remercier la Fédération Française de Tennis, ainsi que le Comité du Doubs, pour avoir invité 39 jeunes licenciés du Doubs, dont deux du Tennis-Club de la vallée du Rupt.

Le 25 mai, ils ont passé la journée à Roland Garros pour profiter du tournoi, accompagnés de six éducateurs. Inutile de dire que cette journée restera gravée dans leur mémoire !



Les deux invités, Maxence Capelli et Evan Berbet.

Les nouveaux vestiaires

Les 63 licenciés du club (26 femmes et 37 hommes) peuvent exploiter les nouveaux vestiaires aménagés dans l'ancienne chaufferie de l'école. Un réaménagement des locaux a eu lieu et, à présent, les sportifs peuvent profiter de vestiaires, d'une douche et de toilettes. Ces travaux ont entièrement été réalisés par les bénévoles du Tennis -Club, les fournitures ayant été financées par la Municipalité.



Le programme des Randonneurs de la Vallée du Rupt

Voici le programme des sorties des Randonneurs de la Vallée du Rupt jusqu'à la fin de l'année 2022. *Pour tous renseignements complémentaires sur ces sorties, vous pouvez contacter le président Jean-Claude TYRODE, 14 rue Jodry à Bavans, tél. 03.81.96.24.96 ou 06.82.24.26.41.*

DATE	LOCALISATION	NIVEAU DIFFICULTÉ DURÉE - DISTANCE	DÉPART LIEU - HEURE	ANIMATEUR NOM - TÉL.
14 août	Amondans (Vallée de la Loue)	B 16 km journée Dénivelé 430 m	Sainte-Marie 8h	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
28 août	Anjoutey	A 11 km journée Dénivelé 200 m	Sainte-Marie 8h30	Évelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
9, 10, 11 septembre	WEEK-END EN GÎTE se renseigner			JC. TYRODE 03 81 96 24 96
25 septembre	Mignavillers - La Seigneurie des Granges	A 8 et 10 km Dénivelé nul	Sainte-Marie 8h30	M. BICHET 03 81 93 41 66
2 octobre	Marche populaire de Mandeuve	plusieurs circuits	se renseigner voir la presse locale	
16 octobre	Présentevillers - Sortie en 8	A 9 km + 9 km 2 X 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 Présentevillers 13h30	S. BARBIER 06 77 69 36 83
30 octobre	Plaimbois-Vennes	B 10 ou 18 km journée Dénivelé 300 et 450 m	Sainte-Marie 8h	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
13 novembre	Grillades Borne des 4 Fins	A 9 km + 9 km 2 X 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 13h30	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
25 novembre	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUIVIE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU			
27 novembre	Sortie en 8			
11 décembre	Sainte-Marie - Sortie en 8	A 9 km 1/2 journée	Sainte-Marie 8h30 Sainte-Marie 13h30	B. SCHORI 03 81 95 31 60

Sainte-Marie Patch

Malgré les périodes « confinées », nous avons continué nos rencontres et nos ouvrages en cours, le résultat de beaucoup de travail, patience, passion et surtout toujours le plaisir de se retrouver tous les mardis de 14h30 à 17h.

Après la pause des « grandes vacances », nous avons prévu des ouvrages en commun dès l'automne. En cette période précédant Noël, nous ferons un clin d'œil à cette traditionnelle fête. Parmi nos ouvrages aux multiples couleurs, nous ferons des petits bonhommes de neige avec leurs pompons, leur écharpe assortie et leur petit nez rouge... ainsi que des boules habillées de tissus et de paillettes.

Mes amies ne connaissant pas le « watercolor » (assemblage de petits carrés de tissus en teintes dégradées), elles souhaitent faire une réalisation. C'est un plaisir immense que de créer des ouvrages colorés, artistiques, qui pourront réjouir nos enfants et petits-enfants et laisser une trace concrète de notre vie de mamies.



L'ambiance de nos réunions est chaleureuse ! Si vous aimez coudre, broder, créer, n'hésitez pas, venez vous joindre à nous... nous vous accueillerons avec grand plaisir ! Merci à la municipalité. Je vous souhaite à tous un bel été, soyez heureux...

Mireille BOLMONT, Présidente

L'ASPSM recrute !



L'école de football de l'ASPSM recrute des joueuses et joueurs nés entre 2010 et 2017 pour la saison prochaine !

Pour tous renseignements :
contacter le 06.61.69.71.71 ou le 06.08.07.72.84.

« Seul, on va plus vite.
Ensemble, on va plus loin. »

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

NOM ASSOCIATION	CONTACT	PLANNING ACTIVITÉ / MESSAGE
LE CERCLE DES PETITS PRINCES	Mme Lysiane PASTEUR 8 rue Georges Prudent - SAINTE-MARIE 06.64.04.71.97	Envie de vous investir pour vos enfants ? N'hésitez pas à rejoindre une équipe ouverte, dynamique et conviviale !
ASSOCIATION DE CHASSE	M. Jean-Noël BOITEUX 2 rue de Montenois - SAINTE-MARIE Tél : 06.18.86.52.35	
ASSOCIATION SPORTIVE PRESENTEVILLERS SAINTE-MARIE CLUB THÉÂTRE	M. Guy MONNIER 1 rue Derrière l'Eglise - SAINTE-MARIE Tél : 06.08.07.72.84	Le club recrute des enfants nés en 2010 et 2017 pour la saison prochaine.
COMITÉ DES FÊTES	Mme Elisabeth PARROD 4 bis rue de Bavans - SAINTE-MARIE	
ENTRAIDE COMMUNALE	M. Jean-Claude GEORGE 1 rue de Bavans - SAINTE-MARIE	
MOTO-CLUB	M. Gérald GROSCLAUDE 12 ter rue de Bavans - SAINTE-MARIE	
SAINTE-MARIE PATCH	M. Claude ETHALON 39 Grande Rue - LAIRE Tél : 06.17.46.85.02	Site internet : http://mc.sainte.marie.free.fr
TENNIS CLUB DE LA VALLÉE DU RUPT	Mme Mireille BOLMONT 28 rue de Lougres - SAINTE-MARIE Tél : 03.81.93.50.48	Atelier couture : création de sacs en jeans, pochettes cadeaux,...
LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI	M. Christian GUERITTOT 22 Grande Rue - SAINTE-MARIE Tél : 03.81.93.15.79	Cours enfants : samedi de 9h à 12h et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 Gym : lundi et jeudi de 20h à 21h
LES RANDONNEURS DE LA VALLÉE DU RUPT	Mme Eloïse GROSCLAUDE 12 ter rue de Bavans - SAINTE-MARIE	Le jeudi de 14h30 à 16h30 Jeux de société/petites randonnées
ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DU RUPT	M. Jean-Claude TYRODE 14 rue Jodry - BAVANS Tél : 06.82.24.26.41	
PAROISSE PROTESTANTE DE LA VALLÉE DU RUPT	M. Michel SEPULCHRE Rue des Vergers - MONTENOIS Tél : 03.81.93.41.96	Formation musicale en groupe Cours individuels d'instruments Ateliers d'ensembles instrumentaux
PAROISSE CATHOLIQUE	Mme Françoise MOLBERT 2 rue de Lougres - SAINTE-MARIE Tél : 03.81.93.53.56	
	M. Jean-Paul SAINTCLOUD 18 rue de Lougres - SAINTE-MARIE Mme Marie-Thérèse GODAT 6 rue Liliane Rouge - SAINTE-MARIE	



L'instant Présent

Situé à Sainte-Marie, l'instant Présent, institut de beauté, vous propose par ses différentes prestations de prendre soin de vous. Dans un lieu raffiné et apaisant, Gwendoline et Océane vous proposent un savoir-faire unique et adapté à vos besoins : soins du visage et soins du corps avec la marque Phyt's (marque française et bio 100% d'origine naturelle), massages bien-être, épilations à la cire naturelle, onglerie et maquillage avec la marque bio ZAO. On trouve également, autour du bain, des produits naturels aussi pour le corps, avec des bombes de bain, Cupcake corps,...

L'instant Présent, 7 ter rue de la Laiterie à Sainte-Marie. Téléphone : 03.63.38.56.62. Ouverture le lundi et le jeudi de 9h à 18h, le mardi et le vendredi de 9h à 19h, le mercredi et le samedi de 9h à 13h.

Site internet : www.linstantpresent25113.com/home - Facebook : L'instant présent



Scannez le QR code pour accéder directement au site de l'institut !



Épicerie de la vallée du Rupt

Au cœur de notre village se trouve, depuis le 18 janvier 2016, l'épicerie de la vallée du Rupt où Véronique Thiébaud et son employée Émilie vous accueillent du mardi au dimanche.

Cet espace possède plusieurs cordes à son arc :

- La vente de tabac.
- La vente de presse.
- Les jeux de la Française des Jeux.
- Le relais Poste.
- Un dépôt de pain, viennoiseries, sandwiches et pâtisseries sur commande (Le Fournil de Jean-Marc, Aibre).
- La vente de produits locaux et d'épicerie fine (tuyé de Mésandans, Moulin de l'Abbaye, fromagerie de Sancey).
- Café à emporter.



Horaires d'ouverture :

- du mardi au vendredi de 6h30 à 13h et de 16h à 19h.
- le samedi de 7h30 à 13h et de 16h à 19h.
- Le dimanche de 7h30 à 12h.
- Fermé le lundi.

Téléphone : 03.81.36.59.88



Bien vivre à Sainte-Marie

Les nuisances sonores

Les nuisances sonores sont une part importante des réclamations adressées en Mairie. Nous vous rappelons que l'utilisation de matériel bruyant (perceuse, rabot, tondeuse, tronçonneuse, nettoyeur haute pression...) autour de votre maison, est soumise au respect de quelques règles.

Ainsi vous devez respecter les heures définies par arrêté préfectoral :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Nos amis les chiens

Nous vous rappelons que nos amis les chiens ne doivent pas divaguer sur la voie publique. Ils doivent rester en permanence sous le contrôle de leur maître qui veillera également à limiter toute agressivité de son animal vis-à-vis de toute personne ou autres animaux. De même, un chien ne peut pas être autorisé à aboyer pendant de longs moments. Cela occasionne des nuisances sonores au voisinage.

Dans tous les cas, la responsabilité des maîtres peut être engagée aux titres de troubles à l'ordre public, de troubles du voisinage ou même de coups et blessures en cas d'agression.

BRUIT de voisinage



Taille des haies



Si vous avez une haie en limite de propriété, vous avez l'obligation de l'entretenir. Le long de la voie publique, votre responsabilité sera engagée en cas d'accident. Nous avons constaté qu'à certains endroits, des haies envahissent les trottoirs ou les places de parking, obligeant les piétons à marcher sur la chaussée et les exposant à un danger. Merci de tailler et d'entretenir vos arbres, arbustes et haies au droit de votre propriété.



Congés Mairie pour l'été

Nous vous informons que le secrétariat de Mairie sera fermé pour les congés d'été du 15 au 21 août 2022.

État civil

NAISSANCES : «Bienvenue aux nouveaux-nés !»

LOIGEROT Noémie née le 22 décembre 2021 à TRÉVENANS
AQUILANO Ava née le 4 février 2022 à TRÉVENANS
POINT Maël né le 6 avril 2022 à SAINT-MARIE

NOUVEAUX ARRIVÉS : «Bienvenue dans notre village !»

NEGRI Jérôme et GESTER Pascale - 20 ter Grande Rue
RADIX Thomas et MINTRONE Alexia - 9 rue de la Chauillère

DÉCÈS : «Sincères condoléances.»

GLORIOD Jean-Claude décédé le 27 décembre 2021 à TRÉVENANS
COURTEAUX Gilles décédé le 3 janvier 2022 à MONTBÉLIARD

PACS : «Tous nos vœux !»

AQUILANO Giacomo et JESTER Cindy le vendredi 25 mars 2022
MUSSOT Sébastien et CASTELO Pénélope le samedi 23 avril 2022

Nota :

Conformément à la législation en vigueur, ne figurent dans les rubriques ci-dessus que les noms des intéressés ou des familles qui ont autorisé leur publication.

Agenda

- 17 et 18 septembre : fête du village du 19 au 26 septembre :
- «Résidence artistique» sur le territoire du SIVU de la Chauillère avec les écoles (à l'initiative de PMA, les Couleurs de l'Agglo)
- 18, 19 et 20 novembre :
- représentations théâtrales
- 3 décembre : repas des aînés
- 10 décembre : friture du Tennis-Club

SAINTE-MARIE
Samedi 17 Septembre
DES 16 H
Entrée Gratuite

Manèges Animations
Vide grenier nocturne 16h à 21h30
Repas comtois 18€ sur réservation
Buvette Petite restauration
Soirée Dansante 20h à 1h
Feux d'artifices

Infos - Réservations Comité des fêtes: 03.81.93.40.50

**Comment
rester
informés ?**

Pour être informés de l'actualité de notre village, vous avez plusieurs solutions :
- les 12 panneaux d'affichage répartis sur la commune.
- le site de la Mairie : www.sainte-marie.fr
- l'application **CITYALL**
- l'écho de Sainte-Marie



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux



**Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !**



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

 Disponible sur
App Store

 Disponible sur
Google Play

Mairie : Téléphone 03.81.93.41.45

Jours et heures d'ouverture :

Mardi de 9h à 11h30 et de 15h à 18h - Jeudi de 9h à 11h30

Samedi les semaines paires de 8h30 à 11h30

